

L'AVY

3.0

DE GRABELS

N°16 - JUIN 2025

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE GRABELS

LES GRANGES, ENFIN UNE SALLE DE SPECTACLE À GRABELS !

ÉDITO DU MAIRE

Grabels active dans la métropole

3



RETOUR EN IMAGES

Les événements des derniers mois à Grabels

4

EN BREF

Nouveau à Grabels

6

ACTUALITÉ

Les infos du CCAS, Zoom sur les assistantes maternelles, Retour sur la semaine nationale de la petite enfance

8

ÉTAT-CIVIL

10

TRAVAUX

Les travaux à Grabels : améliorer le quotidien, ensemble

11



BUDGET

Les priorités du budget 2025

12

HISTOIRE LOCALE

La lente naissance de l'ancienne mairie

14

DOSSIER

Les Granges, enfin une salle de spectacle à Grabels !

15

EXPRESSION

Tribunes de la majorité et de l'opposition

21

LOISIRS, CULTURE ET SPORTS

Découvrez le programme des manifestations festives et culturelles

22

AGENDA ET NUMÉROS UTILES

24



L'AVY, journal municipal de la Ville de Grabels

Directeur Publication : René Revol, Maire de Grabels | Comité de rédaction et réalisation : Service Communication

Crédits photos : Freepik, Montpellier Méditerranée Métropole, Atelier LMD, Cabinet Peytavin

Service communication de la ville de Grabels

Conception maquette : Service Communication

Imprimeur : IMPACT Imprimerie - St-Martin-de-Londres | Publication quadrimestrielle - 4 200 ex.

Mairie de Grabels | 1, place Jean Jaurès | 34790 Grabels | Tél. : 04 67 10 41 00 | accueil.mairie@ville-grabels.fr | www.ville-grabels.fr



GRABELS ACTIVE DANS LA MÉTROPOLE

Grabels fait partie de l'intercommunalité de Montpellier depuis 1965, devenue métropole en 2015. Elle regroupe aujourd'hui 31 communes et plus de 500 000 habitants. En élisant votre Conseil municipal, vous désignez également vos représentants au Conseil métropolitain, actuellement Zohra Dirhoussi et moi-même.

La métropole exerce de nombreuses compétences qui impactent directement le quotidien : eau et assainissement, prévention des inondations, défense incendie, transports, voirie, développement économique, gestion des déchets, équipements sportifs...

Trop souvent, les élus municipaux confrontés aux habitants répondent : « Ce n'est pas de notre ressort, c'est la métropole ! ». J'ai pris le contrepied de cette attitude. Grabels doit porter une voix forte au sein de la métropole. Ainsi, les décisions concernant notre territoire nécessitent l'accord du Conseil municipal. Cela nous oblige à être investis sur tous les dossiers.

Nous avons défendu plusieurs grands enjeux à la métropole, dont l'eau, ressource vitale menacée par le changement climatique. En 2013, 95 % des votants ont soutenu son retour en régie publique lors d'un référendum local.

En 2014, la métropole m'a confié ce dossier. Cela a permis :

- le retour à la gestion publique de l'eau potable dès le 1^{er} janvier 2016 ;
- celui de l'assainissement à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

- une tarification progressive avec les 15 premiers m³ gratuits et une baisse du tarif pour la majorité des usagers ;
- d'investir dans le renouvellement des réseaux et la construction d'équipements publics.

Ensuite, la politique Zéro déchet m'a été confiée en avril 2024. C'est un enjeu environnemental majeur, sur lequel notre territoire accuse un retard préoccupant.

D'autres dossiers métropolitains nous mobilisent, comme les transports en commun. En 2019, nous avons obtenu un bus 24 plus fréquent : toutes les 15 minutes en heure de pointe, toutes les 30 minutes en heures creuses. Mais cela reste insuffisant. Il faut continuer à agir avec les habitants pour une navette toutes les 10 minutes et un meilleur service le week-end et pendant les vacances.

Nous avons aussi porté l'idée novatrice de la gratuité des transports dès 2016, pour réduire la circulation automobile et la pollution de l'air. Cette idée a été reprise puis mise en œuvre en 2024.

Bref, la métropole ne doit pas être une institution lointaine. C'est un lieu stratégique où notre commune doit être présente et active pour peser dans les décisions et faire avancer les choses dans l'intérêt général.

N'oublions pas que la métropole est un Établissement Public de Coopération Intercommunale. Faisons vivre cette coopération.

René REVOL,
Maire de Grabels

*Ce que nous
avons obtenu sur
l'eau, nous voulons
le réussir aussi sur
les déchets et les
transports*



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Grabels est dans la métropole de Montpellier avec 30 autres villes.

Le maire et une élue siègent au Conseil de la métropole pour participer à toutes les décisions prises. Notre maire, déjà chargé de la gestion de l'eau par la métropole, s'occupe depuis un an de la politique Zéro déchet. Il se préoccupe également des transports et souhaite faire augmenter les navettes de bus dans notre commune.

*Si vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre électronique du maire,
vous pouvez vous inscrire à l'adresse e-mail lalettredumairedegrabels@gmail.com*



LA CÉLÉBRATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
17 MAI 2025



LA FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE FRANCINE
NORDLAND
6 AVRIL 2025



LA CÉRÉMONIE
9 AVRIL 2025



LA FÊTE DE L'ENFANCE
7 JUIN 2025



E DE CITOYENNETÉ



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES
ET HÉROS DE LA DÉPORTATION
27 AVRIL 2025



NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Jean Clarac a été élu conseiller municipal à la Protection et à la renaturation des milieux aquatiques, ripisylves et zones humides lors du Conseil municipal du 31 mars 2025.

LES DEUX NOUVELLES CORRESPONDANTES DU MIDI LIBRE SE PRÉSENTENT :

© Mathilde Aimard



« Mathilde Aimard, 32 ans, je suis graphiste, webmaster et rédactrice indépendante depuis 11 ans. Résidant à Grabels depuis l'âge de 8 ans, je suis l'une des deux correspondantes pour Midi Libre sur la commune.

Passionnée par mon métier, mon objectif est de relater les événements et l'actualité locale. »

© Prisca Honoré



« Prisca Honoré, 43 ans, habitante de Grabels depuis 15 ans et maman d'une fille de 9 ans.

Ergothérapeute à Montpellier, après 10 ans en EHPAD, je travaille aujourd'hui en Maison d'Accueil Spécialisée.

Engagée dans la vie locale à travers mes activités sportives et artistiques, j'échange fréquemment avec les parents et les associations. Je m'attache à valoriser les personnes qui m'entourent et à retranscrire le quotidien et l'actualité de ceux qui font vivre Grabels. »

Contacts : midilibregabels@gmail.com

M. Aimard : 06 72 85 20 41

P. Honoré : 06 18 04 16 64

POUR UN TRI PLUS UTILE DES DÉCHETS



Chaque tonne de verre triée devient un don selon le partenariat entre la métropole de Montpellier et le Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Vous pouvez aussi déposer en mairie vos vieux téléphones portables, cartouches jet d'encre d'imprimantes, de fax et de machines à affranchir. Radiographies argentiques et enveloppes peuvent être déposées dans les 2 pharmacies de Grabels

La valorisation de ces déchets par La Ligue contre le cancer participe au financement de la recherche.

RAIKOU'S DOG & COMPAGNY LE SECRET D'UNE RELATION ÉPANOUIE

© Raikou's Dog & Cie



Encadrée par une éducatrice canine comportementaliste diplômée, Raikou's Dog & Compagny propose un accompagnement sur mesure pour les chiens et leurs maîtres.

Au programme : des cours d'éducation individuels ou collectifs, ainsi que de nombreuses activités sportives telles que la recherche de personnes disparues, le cavage (recherche de truffes) ou encore des ateliers de flair.

Spécialisée dans le travail olfactif, la structure propose également un service de détection canine des punaises de lit.

Contact : 06 13 16 55 69

bousselmisabine5@gmail.com

HORAIRES POUR L'ÉTÉ



Du 7 juillet au 29 août, la mairie et le CCAS ouvrent en horaires d'été, de 8h à 13h et de 13h30 à 15h30.

La mairie annexe sera ouverte les lundis et jeudis, de 8h à 13h et de 13h30 à 15h30. Fermeture estivale : du 15 juillet au 14 août inclus.

Pour les demandes de titres d'identité (CNI, passeport) : du 7 au 31 juillet, l'accueil se fera exceptionnellement tous les jours

- de 8h30 à 12h30 pour les dépôts de demande,
- de 13h30 à 15h pour les remises de titres.

La Poste de Grabels adapte également ses horaires.

Du 7 au 19 juillet, puis du 18 au 23 août : ouverture de 14h à 17h du lundi au vendredi, et le samedi de 9h à 12h.

HORAIRES DU CIMETIÈRE



Le cimetière-vieux et le nouveau cimetière sont accessibles :

- de 8h à 17h du 1^{er} octobre au 31 mai,
- de 8h à 19h30 du 1^{er} juin au 30 septembre.

Pont de la Mosson : le feu tricolore ne sera pas installé

En mars, la ville a lancé un sondage en ligne pour recueillir l'avis des usagers sur l'installation d'un feu tricolore sur le pont de la Mosson.

Près de 1 000 votes ont été enregistrés, dont 61,85 % se sont prononcés contre le projet. Pour donner suite à cette consultation, la proposition de feux intelligents portée par la métropole de Montpellier a été abandonnée. La municipalité remercie toutes les personnes ayant pris part à cette démarche participative.

École de musique : bientôt un an de municipalisation

L'école de musique entre dans une nouvelle phase.

Le Conseil municipal du 23 juin examine une nouvelle grille tarifaire pour l'année scolaire 2025-2026. Après avis unanime du comité de suivi, la municipalité propose une tarification sociale progressive, visant à réduire le coût des inscriptions pour de nombreuses familles.

Contact : 04 67 79 95 05 - emfn@ville-grabels.fr



Accueil des nouveaux résidents & Fête des associations

La municipalité organise un événement d'accueil pour les nouveaux habitants samedi 6 septembre à 11h, dans la salle Richard Campos à la Mairie annexe. L'occasion de rencontrer les élus, de découvrir les services de la commune et de mieux connaître votre nouveau cadre de vie. Un apéritif de bienvenue sera offert.

Ce même matin, retrouvez la Fête des associations sur la place Pablo Neruda. Découvrez la diversité des activités proposées à Grabels, rencontrez les bénévoles et pourquoi pas vous engager dans une nouvelle activité ou aventure associative !

Un double rendez-vous à ne pas manquer pour bien démarrer la rentrée.

LES CENTENAIRES À L'HONNEUR

La mairie, par la voix de René Revol, a rendu hommage à trois Grabellois nés en 1925 en leur remettant le titre de citoyens d'honneur : *Marie-Thérèse Vessière, Germaine Jouvenel et José Mur.*

COMPOSTONS ENSEMBLE PLACE JEAN JAURÈS

Un site de compostage collectif est désormais accessible place Jean Jaurès, depuis le 14 juin.

Pour en savoir plus ou participer, contactez :

compostonsagrabels@gmail.com



LES JEUNES GRABELLOIS À LA DÉCOUVERTE DE L'EUROPE

Dix jeunes Grabellois âgés de 14 à 17 ans ont participé en avril à un séjour citoyen à Bruxelles, accompagnés par deux animatrices de l'Espace Jeunes. Déjà engagés dans une démarche de découverte européenne avec des voyages à Paris en 2023 et Barcelone en 2024, ils poursuivent leur initiative au sein de la junior association JeuneSprit.

Grâce au soutien financier du Département de l'Hérault, ils ont approfondi leur compréhension des institutions européennes en visitant le Parlementarium, le Musée de l'Histoire européenne et celui de la Bande dessinée pour la touche culturelle du séjour.



Les infos du C.C.A.S.

Nouvelle assistante sociale

Depuis le 7 avril, Najat Moghel a rejoint le CCAS en tant qu'assistante sociale. Elle reçoit sur rendez-vous dans les locaux du CCAS et un jeudi matin par mois à la mairie annexe Frida Kahlo à la Valsière.

Des rendez-vous peuvent également être pris avec les élu·es, sur demande auprès du CCAS :

- Nathalie Verdier, vice-présidente du CCAS, adjointe à la communication, aux solidarités et au logement
- Christine Majorel, déléguée à l'accompagnement des aînés et des personnes en situation de handicap

Café des aidants



Les rencontres du Café des aidants reprendront les mardis en septembre, de 14h à 16h30, à la mairie annexe Frida Kahlo :

- 23 septembre : Émotions et réactions, comment les gérer ?
- 14 octobre : Passer le relais, quand et comment ?
- 18 novembre : La culpabilité, le regard des autres
- 16 décembre : Solliciter l'aide de son entourage, familial ou amical

Collecte pour l'épicerie sociale

Un grand merci aux bénévoles et aux élus mobilisés lors de la collecte organisée au profit de la Banque alimentaire, les 16 et 17 mai au supermarché Auchan de Grabels.

Grâce à leur engagement, plus de 650 kilos de denrées ont été récoltés pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale du CCAS.

France Alzheimer

Une formation destinée aux aidants s'est tenue en mai et juin. Des rendez-vous individuels avec la référente locale sont proposés.

Contact : 04 67 06 56 10
contact34@francealzheimer.org



Ateliers mémoire

Une nouvelle session de cinq séances sera organisée au cours du dernier trimestre 2025. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à en informer le CCAS.

France Parkinson

Une projection-débat à destination des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leurs proches a été organisée le 5 juin à la Maison Commune. Des permanences sur rendez-vous sont également assurées dans les bureaux du CCAS.

Contact : 06 44 76 11 95
comite34@franceparkinson.fr

Emploi

Depuis le 1^{er} mai, le CCAS accueille un agent municipal en détachement, chargé des actions suivantes :

- accompagnement des habitants de Grabels en recherche d'emploi,
- suivi des personnes privées durablement d'emploi, dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée,
- mise en relation des besoins des employeurs locaux avec les compétences et souhaits des demandeurs d'emploi.

Contact : 06 77 97 31 92



Plan Canicule 2025

À partir du 1^{er} juin, en cas d'alerte orange ou rouge, la salle climatisée de la Gerbe sera ouverte de 13h à 18h pour permettre aux personnes vulnérables de s'y abriter pendant les heures les plus chaudes.

Pour les personnes préférant rester à domicile, l'inscription sur le registre des personnes vulnérables est possible auprès du CCAS.

+ d'infos : 04 67 10 41 12 ou
accueil@ccas-grabels.fr



Assistentes maternelles : un mode de garde personnalisé et centré sur l'enfant

Un métier de vocation

Céline, Fatima, Rafaële et Nathalie exercent à Grabels depuis 8 à 23 ans. Toutes ont choisi avec conviction le métier d'assistante maternelle.

Elles défendent une profession exigeante, profondément humaine, qui demande patience, sens de l'écoute, organisation... et une bonne dose d'endurance.

Les journées peuvent s'étendre sur 13 heures, entre le premier enfant accueilli le matin et le dernier départ en soirée.

Un accompagnement sur mesure

L'accueil chez une assistante maternelle est pensé autour de l'enfant : de sa personnalité, de son rythme et de ses besoins. Il s'appuie sur un trio éducatif entre les parents, le professionnel et l'enfant.

Là où certaines structures d'accueil collectif nécessitent que l'enfant s'adapte, l'assistante maternelle ajuste ses pratiques à chaque petit humain, dans un cadre bienveillant.

Flexibilité et lien de confiance

Les familles trouvent dans ce mode de garde une souplesse précieuse : horaires atypiques, accueil des bébés allaités, préparation des repas selon les habitudes de chacun...

Le suivi est individualisé, avec un seul référent qui partage des nouvelles tout au long de la journée, renforçant le lien de confiance entre parents et professionnel.

Une vie sociale dès le plus jeune âge

Contrairement aux idées reçues, les enfants gardés chez une assistante maternelle ne sont pas isolés.

Leur semaine est rythmée par des sorties au square, à la bibliothèque ou à la ludothèque, de l'éveil musical, et des temps partagés avec d'autres enfants dans le cadre des animations du Relais Petite Enfance (RPE).

Une vie sociale riche et adaptée aux tout-petits, bien avant l'entrée à l'école.

Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles sont agréées par le Conseil départemental, après évaluation de leur domicile et de leurs compétences.

L'agrément détermine le nombre et l'âge des enfants qu'elles peuvent accueillir.

Grabels compte 24 assistantes maternelles agréées, offrant 79 places d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour obtenir la liste à jour ou des informations sur les démarches et le coût, contactez le Relais Petite Enfance :

04 67 79 96 72
06 15 38 18 94
rpe@ville-grabels.fr



Retour sur la semaine nationale de la petite enfance

La crèche, la ludothèque municipale et le relais petite enfance ont activement pris part à la Semaine de la petite enfance, en mars dernier, autour du thème : « Encore ! Jouer à l'infini ».

Cet événement national valorise le lien entre parents, enfants et professionnels, en favorisant des moments de partage et de convivialité.

Des ateliers ont ainsi été proposés à la ludothèque et à la crèche municipale, avec l'implication des parents. Deux fresques participatives, réalisées par les petits et les grands, a également vu le jour.

Ce fut une belle occasion pour les parents de s'immerger dans le quotidien de leurs jeunes enfants à la crèche municipale Françoise Chazot.

ÉTAT-CIVIL DU 1^{ER} MARS AU 31 MAI 2025

Naissances

- ALBERT Jeanne
- AUTHEBON Raphaël
- AZZA Asyle
- BARJONNET Suzie
- BAUER Inaya
- BENBAKHTI Aylan
- BENFATAH Ayline
- BODARD Alexis
- BREGOVIC Adriàn
- BULGAZ Bilel
- CARGOL Mayssiana
- DAMÉCOURT TRAVERT Basile
- DJEZZAR Malik
- EL HAMZAOUY Maher
- EL YOUSSEFI Haroun
- FRIDI Sarah
- GARCIA Ilyo
- GINEYS Margot
- GUIRAUD SOULIE Elya
- HARBANE Zayd
- IDRISSE Sarah
- KENNEL Victoire
- LECACHEUR REILHAN Milo
- NAVEL GARCIA Sacha
- PLA JAMES Éren
- ROSA RODRIGUES DE NOBRE PLENO Victoria
- ROUBAUD GAGNET Alice
- SAID IBRAHIM Neji
- TATA Amal
- TROUSSELIÉ Maxine
- WALTER Tristan
- YTHIER Maël

Décès

- BERRE Michel
- CARALP José
- FALCOU Thierry

- GADÉA Jean-Maurice
- MARTIN veuve MARTINEZ Conception
- OBERRIETTER veuve REDON Simonne
- PALAZY Gérard
- PASCAL Marcel
- RHAME épouse OLIVIER Jacqueline
- SUDRE Jean-Philippe
- VALLON Georges
- VAN DE VYVER veuve SCHAILLEE Agnès

Mariages

- M. ABDELLAOUI Abderrahmane et Mme MAZZARÈSE Marine
- M. BELHADJ Walid et Mme BLANCHET Aurélie
- M. BLANCHINI Thomas et Mme HMINAT Sara
- M. LASSIRE Guillaume et Mme MICHAUD Jeanne
- M. MEILHAC Claude et Mme PETRUCCI Antonietta
- M. HUILLOT Norman et FÉVRIER Isabelle
- M. ROJAT Jérémy et Mme LAUGIER Justine



Les travaux à Grabels : améliorer le quotidien, ensemble

À Grabels, la prise en charge des travaux dépend de leur nature et de leur localisation. Certains relèvent de la métropole, d'autres de la ville et de la Régie des eaux.

Qu'ils soient portés par l'une ou l'autre, ces chantiers ont tous un objectif commun : améliorer le cadre de vie et renforcer les services de proximité.

Bien sûr, chaque projet peut entraîner son lot de désagréments — circulation modifiée, bruit, accès restreints... — mais ces inconvénients sont temporaires.

Avec un peu de patience, ces transformations laissent place à des équipements durables, utiles à toutes et tous.

Travaux en cours

• **Interventions de la Régie des eaux**
Avant la fin de l'été, la régie réalisera un nouveau réseau d'écoulement des eaux usées dans le quartier des Gariguettes et réhabilitera, rue de Prédimeau, le réseau d'eau potable qui alimente Grabels depuis le château d'eau.

En juin, la Régie intervient sur les compteurs d'eau de la rue des Perdreaux et la rue du Bosquet.

• Maison de quartier et du sport

Située près du stade Serge Oltra, cette nouvelle structure sera mise à disposition à la rentrée scolaire.

• Nouvelle piste cyclable

D'ici la fin de l'été, vous pourrez emprunter la piste cyclable reliant le rond-point du Caducée à celui d'Auchan.



Travaux récemment achevés

• Installation du columbarium

Un columbarium a été installé au cimetière-vieux, améliorant l'offre d'accueil pour les familles.



Projets à venir

• Création d'une aire de stationnement végétalisée

Un nouvel espace de stationnement avec un accès direct au parc du Château facilitera l'accueil du public lors des événements.

• Aménagement d'un cheminement piéton

Une liaison douce sera aménagée depuis le parking de la résidence L'île Bleue vers la rue Ranchin.

Les priorités du budget 2025

Chaque année, la ville vote son budget au cours du premier trimestre. Il est le reflet de la volonté politique des élus.

En 2025, malgré un contexte national et international tendu, la ville de Grabels poursuit son choix de soutenir fortement l'éducation et la culture.

Le budget prévisionnel global se monte à 18,378 millions d'euros.

À noter : les charges de personnel représentent 54 % des 11,5 millions d'euros consacrés au budget de fonctionnement.

Voici les grands projets :



Le nouveau jardin du souvenir

Aménagements des cimetières

Un nouveau columbarium est installé au cimetière-vieux et deux jardins du souvenir seront créés dans chacun des cimetières, afin d'offrir des lieux de recueil plus confortables accueillants aux familles.

Budget : 20 000 €



Construction de la Maison de quartier et du sport

Située au stade Serge Oltra, cette nouvelle structure sera mise à disposition des clubs de football et servira de salle de réunion aux habitants du quartier et à leur comité. Les travaux sont réalisés en régie.

Budget : 350 000 €



Création des Granges

Réalisation d'une salle de spectacle dans les anciennes granges de l'ancienne mairie, accompagnée de l'aménagement de la cour Charles Flottes.

Budget : 700 000 € en 2025



Extension et rénovation du local de la Police municipale

Ce projet prévoit une amélioration des locaux pour un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail pour les agents. Travaux en partie réalisés en régie.

Budget : 100 000 €



Transformation du bâtiment associatif « Les Pléiades »

L'ancien bâtiment de la mairie devient un espace de coworking destiné aux associations locales. Les travaux sont réalisés en régie.

Budget : 100 000 €



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Le budget 2025 de notre ville est de 18,3 millions d'euros. Vous pouvez le consulter à la mairie ou sur le site internet de la ville de Grabels.

Pour encore mieux vivre à Grabels, les élus de la ville continuent d'investir dans la culture, l'éducation etc... en créant ou en aménageant de nouveaux lieux : Les Granges, Les Pléiades, la Maison de quartier et du sport, les cimetières municipaux, etc... Les services de l'État qui contrôlent la bonne gestion des budgets ont approuvé celui de l'année 2024 à 100%.

LE MOT DE L'ADJOINT AUX FINANCES



« Ce budget est équilibré et, malgré la conjoncture nationale, il permet de maintenir un service public de qualité tout en poursuivant les investissements prévus pour le mandat.

Après la rénovation de l'école, la réfection du stade Serge Oltra et l'aménagement des espaces publics, le chantier des Granges, de la cour Charles Flottes et de l'ensemble des Pléiades, contribueront au bien-vivre à Grabels.

La qualité de nos comptes a été reconnue par les services de l'État, avec l'attribution de la note maximale de 100 % pour l'exercice 2024.

Je félicite l'ensemble des services pour cet effort constant en faveur d'une bonne gestion du service public. »

Franck FIANDINO

En savoir plus : le document complet du budget 2025 est consultable dans la rubrique « Informations légales » sur le site internet de la Ville.

217 S. FAÇADE CÔTÉ DE L'ÉCOLE
de l'École de la Commune de Grabels.



La lente naissance de l'ancienne mairie

En 1836, le Conseil municipal de Grabels décide de construire une maison d'école, qui servirait à la fois de salle de classe, de logement pour l'instituteur et de lieu de réunion pour le Conseil municipal. Un projet ambitieux pour une commune aux ressources limitées.

Une première somme de 2 000 francs est prélevée sur les fonds communaux, mais le préfet recommande plutôt une imposition exceptionnelle. Le projet reste bloqué durant plusieurs années, malgré l'engagement de l'instituteur, du comité de surveillance et de familles mobilisées.

Jugé initialement trop coûteux, le projet finit par évoluer grâce à un financement mixte : budget communal, imposition sur 3 ans, subventions de l'État et du Département, vente d'une portion du rempart et de l'ancienne maison commune.

Malgré cela, les fonds manquent encore. Les conseillers municipaux

s'engagent alors personnellement à couvrir le reste, en argent ou en travail. Un exemple fort d'engagement citoyen.

En 1841, l'État accorde seulement 800 francs, jugeant l'investissement communal insuffisant. En 1842, une ordonnance royale autorise l'imposition demandée, mais les devis doivent être revus à cause de l'évolution des coûts. Le 8 novembre 1843, la commune acquiert un terrain de 262 m² à l'angle de la rue du Presbytère et de l'actuelle rue de la Mosson.

L'ancienne maison commune est vendue en février 1844, et l'adjudication des travaux a lieu en avril.

Le bâtiment est enfin construit : 11,30m de long, 9,50m de large, une façade sur la place, une sur le chemin de la rivière, et une cour prévue pour la récréation. L'instituteur Cyrille David, très investi, équipe l'école à ses frais en mobilier et matériel, que la

commune lui remboursera plus tard en réaffectant d'anciens crédits.

Mais tout n'est pas encore réglé. Malfaçons, pétitions et ajustements retardent la validation définitive du chantier, approuvée seulement en 1850. Il aura fallu plus de 20 ans pour faire sortir de terre l'école-mairie.

Le rez-de-chaussée accueille l'école des garçons; l'étage, le logement de l'instituteur et une unique pièce dédiée à la mairie. Les filles, quant à elles, occupent temporairement une salle laissée libre par les garçons. Leur propre école ne sera construite que trente ans plus tard.

Mairie et école partageront les lieux plus d'un siècle. Le bâtiment est agrandi en 1948 et héberge aussi le bureau de poste jusqu'en 1980.

En 2003, la commune acquiert l'ensemble Charles Flottes pour agrandir la mairie et accueillir des activités culturelles dans la cour. Mais les lieux deviennent vite inadaptés. En 2015, une nouvelle maison commune ouvre sur l'esplanade de la cave coopérative : mairie, CCAS, centre socioculturel et salles associatives y sont réunis.

Une anecdote révélatrice

En 1911, un conflit oppose le maire et le délégué cantonal à propos de la construction de toilettes sous les fenêtres de l'école des filles. Le conseil municipal s'indigne, invoquant l'indécence de la situation.

Face à l'insistance des rapports adressés au préfet, le maire fait finalement murer la fenêtre concernée. Une autre époque, certes... mais révélatrice des tensions autour de l'école et de ses conditions.

Le Bureau de Lou Dragàs

LES GRANGES, ENFIN UNE SALLE DE SPECTACLE À GRABELS !

Les anciennes granges, situées au cœur du centre historique, vont être aménagées en salle de spectacle. Une première pour la commune, qui ne dispose actuellement que d'une salle d'exposition, conçue pour une époque où Grabels comptait 3 500 habitants.

Ce projet répond à une forte attente des citoyens et incarne l'engagement municipal en faveur de la création et de la transmission d'espaces dédiés à la culture aux générations futures. La salle « Les Granges » deviendra un lieu de partage, d'émerveillement et de découverte, ouvert à tous les arts et à tous les publics.



Esquisse Les Granges et cour Charles Flottes

Un levier pour la vie culturelle

Gabels ne dispose pas encore d'équipement dédié au spectacle vivant. Ce futur lieu comblera un manque important : il offrira un espace scénique moderne, conçu pour accueillir spectacles, conférences et événements qui participeront à la vitalité sociale locale. Situées à proximité du gîte municipal et du nouvel espace associatif, Les Granges deviendront un moteur culturel à part entière.

Un lieu pluriculturel tous publics

Comme le souligne Frédéric Woillet, adjoint à la Culture et aux équipements culturels, la salle proposera une programmation variée : théâtre, concerts, lectures, danse, spectacles jeune public, mais aussi des résidences artistiques et des temps de rencontre (conférences, débats, réunions publiques).

Elle offrira une opportunité aux petits ensembles de se produire, à une époque où les salles de spectacle se font de plus en plus rares.

Une attention particulière sera portée à la jeunesse. La proximité des écoles maternelles, élémentaires et de musique, de l'Espace Jeunes et du centre de loisirs facilitera l'accès des enfants aux spectacles et à la salle.

Les Granges s'inscriront dans le réseau culturel local, en lien avec la Cité européenne du Théâtre (ex-Domaine

d'O), le théâtre Jean Vilar et la Scène en Grand Pic Saint-Loup.

Ce nouvel équipement viendra également soulager la salle de la Gerbe, aujourd'hui saturée, qui pourra ainsi se recentrer sur sa vocation première : les expositions.

Un aménagement polyvalent

Accessible à tous grâce à une rampe, la salle comptera 125 places assises en gradins, et jusqu'à 150 pour le jeune public.

L'architecture mêlera ancien et moderne : les volumes et la façade d'origine seront conservés, avec une extension sur le parking Jean Ponsy pour créer des salles de répétition et une régie technique.

Une scène extérieure sonorisée et résistante aux intempéries viendra optimiser le lieu et permettre des spectacles en plein air depuis la cour.

Un foyer accueillera billetterie, buvette et petite restauration, répondant à l'attente des habitants du centre historique en quête d'un lieu convivial.

Un investissement pour l'avenir

Le coût global du projet s'élève à 1 530 650 €. Des aides sont attendues : 300 000 € de l'État, 300 000 € de la Région Occitanie et 400 000 € de la métropole.

Les travaux s'achèveront à l'été 2026. D'ici là, le projet sera accompagné dans une logique d'usage partagé et de dialogue avec les acteurs locaux.

Frédéric Woillet l'affirme : " la culture n'est pas un ornement de notre société, elle en est la conscience ! ".



Bibliothèque Pour Tous

Au-delà de l'équipement lui-même, le projet s'inscrit dans une vision plus large : celle d'une culture accessible, partagée, ancrée dans son territoire et au service du lien social.

La culture pour tous, envers et contre tout

Dans un contexte de restrictions budgétaires, la municipalité réaffirme un principe fondamental : la culture est essentielle à la vie sociale.

Pour René Revol, maire de Grabels, il est impératif de maintenir l'accès à la culture pour tous, en s'adaptant aux moyens disponibles. Le futur équipement culturel devra accueillir tous les genres artistiques – du stand-up au rap – et refléter la diversité des goûts des habitants.

Un centre historique transformé

L'aménagement du centre ancien de Grabels, engagé il y a dix ans, s'achève avec la reconversion des anciennes granges en lieu culturel.

En périphérie immédiate, un pôle de services et de vie municipale s'est constitué autour de la Maison Commune, qui regroupe la mairie, le CCAS, le centre socio-culturel et des salles associatives. La place Jean Jaurès, avec son aire de jeux, son boulodrome, son restaurant, sa salle d'escalade et son marché en circuits courts, est devenue un espace public vivant et apprécié.

Le cœur historique, quant à lui, a été progressivement rénové et réinvesti. L'ancienne mairie, entièrement restaurée et rebaptisée « Les Pléiades », abrite désormais

la Bibliothèque Pour Tous, la troupe professionnelle CIA et un espace collaboratif pour les associations. Le vestiaire solidaire « La Dentellière » s'est installé dans la cour Charles Flottes, également animée par des événements comme les Nuits de l'Avy.

Enfin, les rues du Calvaire, du Porche et du Planel, ainsi que la place de la Fontaine ont été réaménagées pour valoriser ce patrimoine et lui redonner vie.

Les Granges : passé rural, avenir culturel

Baptisée en hommage à sa vocation première – stockage de foin et d'animaux de la famille Flottes – la salle de spectacle Les Granges ouvrira ses portes aux scolaires, aux associations et aux artistes professionnels. Pensée comme un espace polyvalent, elle incarnera le lien entre patrimoine et création contemporaine.



Rénovation Rue du Porche et Rue du Planel



Les Pléiades : un nouvel espace au service des associations

Ancienne mairie de Grabels, le bâtiment des Pléiades s'est déjà réinventé il y a 10 ans avec l'installation de la Bibliothèque Pour Tous et de locaux destinés aux associations. En 2025, il poursuit sa transformation en devenant un espace de travail collaboratif pour les associations grabelloises. Cet espace offrira un cadre de travail fonctionnel, convivial et propice à l'émergence de dynamiques collectives.

Les associations pourront y trouver :

- des postes de travail partagés, connectés à internet,
- une salle de réunion,
- une salle équipée pour échanger en visioconférence,
- des espaces de rangement dédiés,
- un coin cuisine et détente.

Ce lieu répond au besoin des associations de disposer d'un espace adapté pour leur gestion administrative. Mais l'ambition va plus loin.

Une ouverture à la rentrée

L'ouverture est prévue en septembre. L'accès se fera via un code sécurisé, avec des horaires étendus d'environ 9h à 22h, tous les jours de la semaine. Le fonctionnement sera défini en concertation avec les usagers et la mairie. Les travaux d'aménagement ont été entièrement réalisés en régie par les agents techniques municipaux depuis l'hiver dernier. Grâce à leur savoir-faire, la collectivité a

pu réduire les coûts tout en garantissant un aménagement de qualité.

Pour tout renseignement, contactez le service des associations : service.associations@ville-grabels.fr - 04.67.10.41.17

Créer de l'émulation, tisser du lien

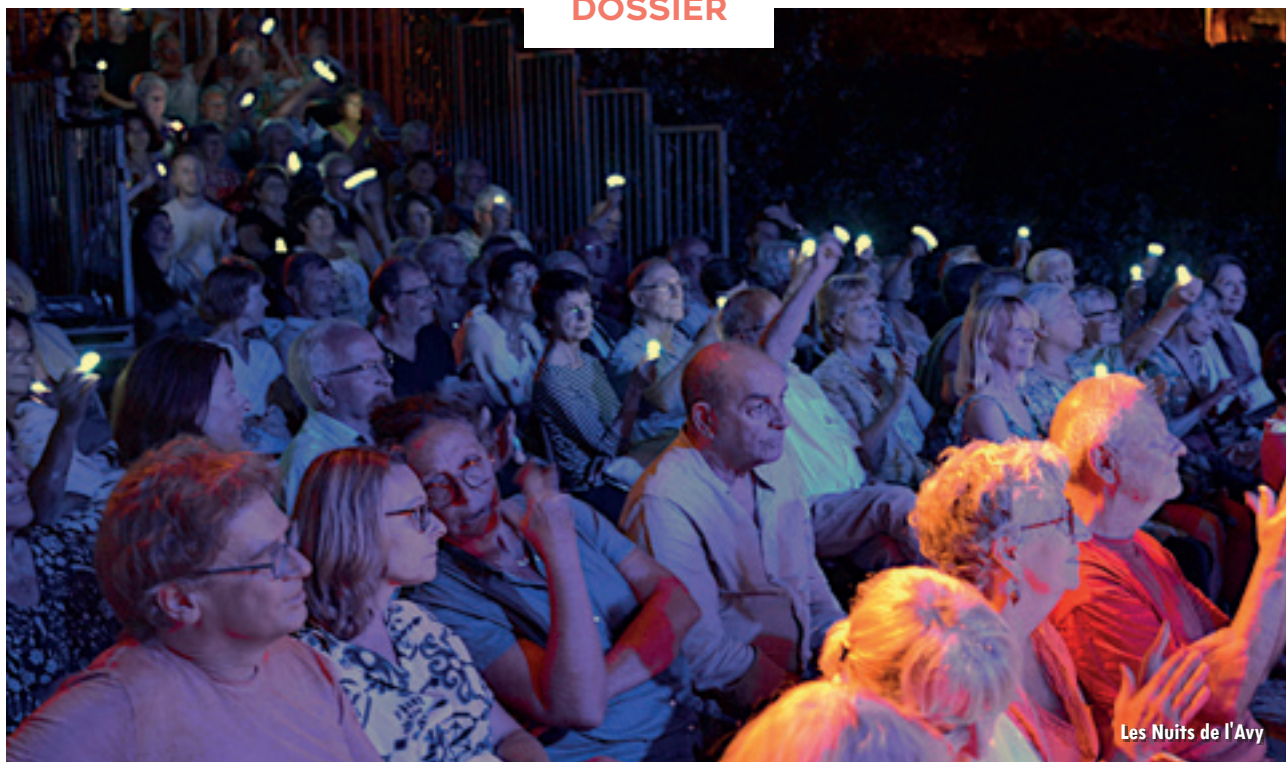
L'enjeu est aussi de favoriser les synergies, les rencontres et la co-construction entre acteurs associatifs.

Avec l'ouverture prochaine de la salle de spectacle Les Granges à quelques pas, des passerelles sont déjà envisagées : accueil de compagnies artistiques, accompagnement à la création, résidences, événements partagés...

Rendez-vous

Célébrons ensemble le lancement du chantier de la nouvelle salle de spectacle le vendredi 27 juin : rendez-vous cour Charles Flottes à partir de 16h30 !

Cette dynamique associative fait naturellement écho aux initiatives culturelles locales, avec notamment le festival Les Nuits de l'Avy, qui fête cette année ses 20 ans.



Les Nuits de l'Avy : 20 ans de passion théâtrale

Le dimanche 22 juin marque le lancement de la 20^e édition du festival de théâtre amateur "Les Nuits de l'Avy", organisé par La Gerbe Grabelloise. Retrouvez le programme complet dans l'encart Village Activ'.



Un festival à la réputation établie

Reconnu dans le monde du théâtre amateur, il séduit par la qualité de son accueil et son ambiance conviviale. Il attire un public fidèle et des troupes enthousiastes à l'idée de jouer à Grabels.

Un avenir prometteur

La création de la salle de spectacle est accueillie avec enthousiasme. Elle représente une avancée majeure pour le festival, offrant la possibilité de se replier en intérieur en cas de mauvais temps — une solution jusqu'alors

impossible, qui obligeait à annuler certaines soirées.

Elle ouvre aussi la voie à de nouvelles ambitions : spectacles en salle, propositions pour le jeune public, ou même renaissance de la troupe de l'association, qui remplissait les gradins il y a quelques années.

L'appel est lancé aux amateurs motivés !

Zoom sur La Gerbe Grabelloise

Fondée en 1962, l'association propose des activités accessibles à tous : jeux de carte, randonnées, couture, poterie, tissage... avec une adhésion familiale de 18 €/an. Rencontrez-les à la fête des associations !

L'association a longtemps assuré les cours de théâtre, désormais repris par le centre socio-culturel Gutenberg, à qui la salle Les Granges offrira un véritable espace pour présenter le travail des élèves et de l'enseignant.

Un partenariat solide avec la ville

Le partenariat avec la mairie est précieux : mise à disposition des lieux, soutien logistique, communication et subvention. Les commerçants locaux apportent aussi leur contribution.

« Ce festival fait le lien entre tradition populaire et exigence artistique. Chaque année, de vraies pépites s'y produisent » souligne René Revol.

Autre temps fort du calendrier culturel grabellois, le festival Rue Publique propose-lui aussi une expérience théâtrale originale, à ciel ouvert.

Quand le théâtre investit les rues

Rue Publique : une 3^e édition haute en couleurs

Depuis trois ans, la Compagnie Internationale Alligator (CIA) donne le ton à l'automne culturel grabellois avec son festival de théâtre de rue « Rue Publique ».

Soutenu par la ville, l'événement revient samedi 4 octobre pour une nouvelle édition mêlant cirque, acrobaties et théâtre, à la Valsière et dans le parc du Château.

Trois spectacles gratuits et tout public rythmeront cette journée festive : *2 secondes* (Cie du Petit Monsieur), *1978* (Cie Goldini) et la nouvelle version du mordant *Je hais les gosses*, signé CIA.

Un rendez-vous familial, accessible et convivial, avec buvette, échanges et rencontres avec les artistes.

Programme complet en septembre sur cia-alligator.com ou au 04 67 69 33 00.



Un ancrage culturel fort

Installée à Grabels, la CIA se sent accueillie et soutenue. Le lien avec la commune se renforce, notamment à travers des interventions dans les écoles, à l'Espace Jeunes ou au centre de loisirs. La future salle de spectacle suscite un véritable enthousiasme chez eux : « C'est chouette de donner à vivre à ce bâtiment qui a une histoire, de lui permettre d'exister encore. ».

Des perspectives ambitieuses

La troupe voit déjà plus loin : spectacles en salle, création d'un atelier, organisation de matchs d'improvisation... autant de pistes pour faire vivre le théâtre au quotidien. René Revol partage ce souhait : voir émerger une école de théâtre à Grabels, avec des tarifs accessibles, pour que l'expression artistique soit à la portée de tous.



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Le centre historique de Grabels déjà animé par les festivals « les Nuits de l'Avy » et « Rue publique » aura bientôt deux autres lieux pour augmenter la vie culturelle, associative et sociale de notre ville.

La salle de spectacle « Les Granges » proposera des spectacles pour tout public, des conférences, des concerts, etc...

L'espace « Les Pléiades » réservé aux associations sera aménagé dans les locaux rénovés de l'ancienne mairie.

LISTE UNE ÉQUIPE, UNE VOLONTÉ, UNE VISION

100 % !

Si vous avez récemment traversé une grande ville à l'est de la métropole, vous avez peut-être aperçu des affiches mettant en avant la gestion budgétaire de cette commune, avec en évidence la photo du maire et l'indicateur de pilotage comptable (IPC).

Cet outil, élaboré par les services de l'État, mesure la qualité de la gestion comptable des communes sur une échelle de 0 à 100 %. Le maire en question y affiche un très bon score de 95 %, et nous nous en félicitons avec lui.

Mais si vous consultez les données publiées par la préfecture, vous découvrirez que la commune de Grabels atteint, elle, un score de 100 % !

La Direction Départementale des Finances Publiques souligne ainsi la rigueur exemplaire de notre gestion.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu dans un contexte difficile, marqué par la baisse des dotations de l'État. Et pourtant, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux communaux depuis 2017, tout en maintenant des investissements essentiels,

comme la rénovation thermique de l'école élémentaire, menée de façon exemplaire.

Nous poursuivrons notre action en alliant audace, renouveau et sérieux dans la gestion de vos impôts.

Ce résultat, c'est aussi celui des services municipaux, dont nous saluons ici l'engagement et le professionnalisme.

Inutile de placarder de grandes affiches : notre action parle pour nous.

Franck FIANDINO, adjoint aux finances et à la transition écologique
René Revol, maire de Grabels

LISTE AGISSONS POUR GRABELS

Principaux extraits du rapport de la Commission d'Enquête (CE) sur le PLUi concernant Grabels

Sur le secteur Piémont Garrigues, (4 communes), la CE déplore « la forte concentration d'opérations d'urbanisation future sur la seule commune de Grabels », ce qui va se traduire « par des effets délétères sur des éléments constitutifs de la trame verte métropolitaine » en première couronne d'agglomération. La CE souligne « le défaut d'articulation entre la programmation des infrastructures de transports et celle de l'aménagement urbain », et note qu'aucune étude chiffrée

n'a été réalisée pour savoir si les réseaux de voirie ou de transport collectif pourront absorber les conséquences de la croissance démographique programmée sur Grabels.

Ces conclusions reprennent les remarques exprimées par la population lors de cette enquête publique (dont la mienne) et les points négatifs exprimés par l'Etat et d'autres services de l'Etat qui demandent « la fermeture des zones à urbaniser (AU) de Gimel et d'Euromedecine » ; ce à quoi la Métropole répond, « au regard des études de danger conduites » (lesquelles ?), qu'elle maintient l'ouverture à l'urbanisation de ces zones.

En conclusion finale, la CE émet une réserve sur les opérations Colline de la Valsière, Gimel et Euromedecine en indiquant qu'il faut « préciser les incidences cumulées » de ces opérations sur l'environnement et les infrastructures.

La raison pousserait des élus attachés à la maîtrise du développement de leur commune à différer la mise en œuvre de ces gros projets : ce n'est pas le cas avec l'équipe municipale actuelle conduite par René Revol, qui préfère la fuite en avant, hélas !

Pascal HEYMES
Facebook : Agissons pour Grabels

LISTE ENSEMBLE POUR QUE GRABELS AVANCE

Les fables de l'Avy n°4

Chères grabelloises, chers grabellois,

tout d'abord vous redire tout le plaisir d'échanger avec vous et de partager un constat : Grabels est malade. Notre équipe a déjà vécu et bien entendu vos souhaits de quitter la commune, tant vous la trouvez dégradée, défigurée. Je regrette que des grabellois soient partis mais je comprends très bien leur mal-être.

Mais de quels maux peut bien souffrir Grabels ? Sur-bétonite aiguë ? Confusionite aiguë ? Insécurité ? Stress et anxiété sociale

généralisée ? Mauvaise gestion ? Absence de cap ? Les pathologies peuvent être nombreuses et difficilement avouables.

Comment et peut-on soigner Grabels ? Certains peuvent se laisser aller, en se disant que quoi que l'on fasse, cela ne suffira pas à modifier le cours des choses. Avec mon équipe, nous avons toujours choisi le camp de l'espoir, pour avancer, sans se résigner. Quand certains élus démissionnaient, nous avons gardé le cap et tenu notre place avec enthousiasme et persévérance.

Notre équipe ne se résout toujours pas

à laisser Grabels entre les mains de malfaisants, parfois élus depuis près de 30 ans.

Si vous souhaitez changer le cours des choses, rejoignez-nous !

Régis MORVAN
Facebook : Ensemble pour que Grabels avance et Régis Morvan
X : Régis Morvan

Votre conseiller municipal d'opposition depuis 2014.



Festival l'Instant Jazz : 6^e édition

Du jeudi 3 au dimanche 6 juillet

La ville de Grabels, en partenariat avec l'association L'Instant Jazz, donne rendez-vous aux amateurs de musique pour quatre soirées estivales placées sous le signe du jazz.

Du 3 au 6 juillet, le parc du Château accueille une programmation de haut niveau mêlant artistes de renom et jeunes talents prometteurs.

Une invitation à plonger dans l'univers du jazz et toutes ses nuances, dans un écrin arboré accueillant.

Informations pratiques :



Ouverture des portes à 18h chaque soir.

 Il est demandé au public de ne pas apporter de pique-nique : les bénéfices de la buvette associative et de la restauration participent au financement du festival. L'offre proposée sur place est locale, bio et de qualité.

PROGRAMME

Jeudi 3 juillet

21h : Foufouta Orchestra

Entrée libre

Une ouverture festive aux sonorités métissées.

Vendredi 4 juillet

20h : Drom Blanchard

22h : Quartet d'exception

avec **Biréli Lagrène, Rémi Vignolo, Stéphane Belmondo et Nicolas Viccaro**

Entrée payante : 20 € en ligne, 25 € sur place

Tarif 12 à 18 ans : 10 €

Moins de 12 ans : gratuit

Une soirée phare du festival réunissant quelques-uns des meilleurs musiciens de la scène actuelle.

**ACHETEZ
VOS PLACES
EN LIGNE**



Samedi 5 juillet

20h : Quentin Braine

22h : Baptiste Trotignon

Entrée libre

Une soirée sous le signe de la virtuosité et de la créativité.

Dimanche 6 juillet

21h : Erik Truffaz

Entrée libre

Une clôture poétique et vibrante, entre jazz planant et souvenirs de cinéma.

La billetterie pour la soirée du 4 juillet ainsi que le programme détaillé du festival sont disponibles sur le site de la ville de Grabels.

+ d'infos : facebook.com/LinstantJazz



Fête nationale

Dimanche 13 juillet parc du Château

Une soirée festive et familiale vous attend.

- 18h : spectacle jeune public mêlant théâtre, magie et marionnettes

"La véritable vraie histoire vraie du Chat Botté"

- 19h : apéritif républicain
- 22h30 : feu d'artifice tiré depuis les jardins partagés
- 23h : bal républicain animé par le comité des fêtes

Ouverture des portes à 18h, buvette et restauration sur place.



Concert du Festival Radio France

Vendredi 18 juillet à 19h30

La cour Lili Esquirol accueille l'Ensemble Astera.

Ce quintette a été fondé en 2019 par de jeunes musiciens diplômés de la Haute école de musique de Lausanne.

Lauréat du premier Prix et du Prix de la meilleure interprétation au Concours international Carl Nielsen 2023, l'ensemble est en résidence à la Fondation Singer-Polignac depuis 2023 à Paris.



Les Toiles du château

Le rendez-vous ciné du jeudi soir en été

Cinq soirées de cinéma en plein air : les jeudis 17, 24 et 31 juillet, puis les 1^{er} et 15 août.

Le parc du Château ouvre dès 18h pour profiter de concerts, food-trucks et projections en partenariat avec Utopia.

Tarif de la place : 7 €

Moins de 14 ans : 4,50 €

Accessible aux abonnés du cinéma.

À noter : pas de règlement en CB sur place.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin

Cette année, la musique résonnera dans quatre lieux de Grabels :

Place Pablo Neruda à partir de 19h

Place de la Fontaine à partir de 18h30

Place Jean Jaurès à partir de 17h30

Église de Grabels à partir de 16h30

Célébrons ensemble la musique ! Venez nombreux applaudir les musiciens et groupes amateurs qui partagent leur passion.

Programme détaillé et horaires à venir sur www.ville-grabels.fr.



La fête locale

Jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 août

Organisée par le comité des fêtes, la fête locale se tiendra exceptionnellement cette année au stade de foot de l'Avy.



Samedi 21 juin

Fête de la musique, voir page 23

Samedi 28 juin

Marché exceptionnel d'été
place Jean Jaurès de 9h à 13h
Défis sportifs de l'Avy
complexe sportif de l'Avy

Du 22 au 30 juin

Festival de théâtre Les nuits de l'Avy
Cour Charles Flottes
Programme dans le Village activ'

Du 3 au 6 juillet

Festival l'Instant Jazz
parc du Château voir page 22

Dimanche 13 juillet

Fête nationale
parc du Château voir page 23

Jeudi 17 juillet

Toiles du château
parc du Château

Vendredi 18 juillet

Festival Radio France
voir page 23

Jeudi 24 juillet

Toiles du château
parc du Château

Jeudi 31 juillet

Toiles du château
parc du Château

Jeudi 7 août

Toiles du château
parc du Château

Jeudi 14 août

Toiles du château
parc du Château

Samedi 17 août

Cinéma sous les étoiles
parc du Château

Dimanche 24 août

Commémoration des événements
du 24 juin 1944, Bel-Air

Du 28 au 30 août

Fête locale, stade de foot l'Avy

Samedi 6 septembre

Fête des associations
place Pablo Neruda, de 9h à 13h
Accueil des nouveaux Grabellois
salle Richard Campos, 11h

Samedi 13 septembre

Marché d'automne
place Jean Jaurès, de 9h à 13h

Dimanche 14 septembre

Journée chez Joseph et Caroline
programme à venir

Samedi 20 septembre

Grab'uge
parc du Château, à partir de 13h

Samedi 4 octobre

Rue Publique, voir page 20

Samedi 11 octobre

Le Jour de la nuit
programme à venir

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE GRABELS

Maison Commune - 1, place J. Jaurès
Tél. : 04 67 10 41 00
E-mail : accueil.mairie@ville-grabels.fr
Site : www.ville-grabels.fr

MAIRIE ANNEXE FRIDA KAHLO

403, Rue de la Valsière
Accueil : 04 67 72 98 16
Espace de Vie Sociale - Tél. : 04 67 72 97 66

POINT EMPLOI MUNICIPAL POINT INFOS ENTREPRISES

Portable : 06 77 97 31 92

CCAS

Accueil : 04 67 10 41 12

SERVICE DES SPORTS

Portable : 06 16 90 84 40

ESPACES JEUNES

Accueil : 04 99 23 58 93
Portable : 06 16 58 04 48

POINT INFORMATION JEUNESSE

Portable : 06 77 97 31 92

CENTRE DE LOISIRS LES AGASSOUS

Tél. : 07 78 87 81 93

LUOTHÈQUE

Espace Famille - 49, rue Félix Trombe
Renseignements : 04 67 40 13 96

RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

Espace Famille - 49 rue Félix Trombe
Tél. : 06 15 38 18 94 / 04 67 79 96 72

CRÈCHE FRANÇOISE CHAZOT

49, rue Félix Trombe
Tél. : 04 67 03 32 37

ÉCOLE MATERNELLE JEAN PONS

Accueil : 04 67 03 23 19

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOSEPH DELTEIL

Accueil : 04 67 03 23 21

ÉCOLE PRIMAIRE PIERRE SOULAGES

Accueil : 09 71 26 04 77

CENTRE SOCIOCULTUREL GUTENBERG

2, place Jean Jaurès
Accueil : 04 67 10 08 31

SERVICES TECHNIQUES

Accueil : 04 67 79 96 73

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 67 10 41 01
Portable : 06 07 16 80 87

GENDARMERIE

Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 04 67 91 73 00

URGENCES

N° Astreinte et urgence Mairie :
06 84 52 54 34
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
SOS Médecins : 04 67 45 62 45
Pompiers : 18 - SAMU : 15